



MAIRIE DE PARIGNY

ATTESTATION

Je soussigné, Dominique BRUYERE, Maire de Parigny (Loire), certifie que le mercredi 22 juin 2022 vers 16h00, un violent orage de grêle a balayé l'ensemble de notre territoire avec des dégâts plus ou moins importants et notamment :

- Nombreuses toitures endommagées sur des bâtiments publics ou privés
- Abris de piscine, vérandas, serres et matériels de jardin endommagés
- Nombreuses voitures, stationnées ou en circulation sur le territoire, endommagées (carrosseries et/ou parebrises)
- Chutes d'arbres et branches d'arbres sur la chaussée et/ou le domaine privé
- Dégâts sur les cultures

A Parigny, le 24 juin 2022

Le Maire,



Dominique BRUYERE